

Déclaration liminaire FEP-CFDT CCMMEP du 8 Juillet 2024

**Madame la directrice de la DAF, Monsieur le sous- directeur à l'enseignement privé,
Mesdames et Messieurs de la sous-direction de l'enseignement privé,
Chers collègues élus,**

Les élus FEP-CFDT se réjouissent du sursaut républicain qui s'est produit hier.

Ni neutre, ni partisane, notre organisation s'enracine dans des valeurs qui fondent notre identité : émancipation, solidarité, égalité et démocratie. Elle a toujours mis un point d'honneur à dénoncer les propos et les comportements contredisant les valeurs de la République et de la démocratie.

La FEP-CFDT, premier syndicat représentatif de l'enseignement privé, sera toujours aux côtés des enseignantes et des enseignants, des travailleurs et des travailleuses pour défendre au quotidien leurs intérêts.

Les élus FEP-CFDT réaffirment l'importance des corps intermédiaires dont font partie les syndicats. Ils sont le ciment de notre démocratie à l'échelle des entreprises et des administrations. Les élus FEP-CFDT réaffirment donc avec force leur attachement à un dialogue social de qualité, loyal, franc et respectueux des organisations syndicales et donc des enseignants et enseignantes qu'elles représentent. Dans cette instance, mais aussi dans toutes les CCM, les élus sont légitimes à porter la voix des maîtres du privé et agir pour eux.

Les élus FEP-CFDT ne peuvent donc que déplorer l'ensemble des réformes menées au pas de charge cette année, sans concertation avec les organisations syndicales : choc des savoirs, autorité, et aujourd'hui à l'ordre du jour de notre CCMMEP la réforme de la formation initiale et la refonte des concours.

Est-il acceptable qu'à même pas deux mois de la mise en œuvre de cette réforme tant de flous, d'absences de réponses à des inquiétudes légitimes demeurent ?

Est-il acceptable que nous ne découvrons que si tardivement la transposition envisagée pour les maîtres du privé du statut d'élèves fonctionnaires arraché lors du CSAMEN pour nos homologues du public ?

Est-il acceptable que l'obligation de servir l'Etat pendant 4 ans soit aussi contraignante et restrictive pour les néo-titulaires du privé ? Ce n'est pas faute pour les élus de la FEP-CFDT de vous alerter sur l'absence de perspectives de carrière pour les maîtres du privé. Deux ans que nous portons la revendication de pouvoir enfin passer des concours de l'Éducation Nationale comme les concours de personnels de direction et d'inspecteurs, une revendication légitime pourtant... et qui n'a toujours pas abouti. C'est dire que la perspective d'un détachement ou d'un système de passerelles vers d'autres fonctions publiques semble bien loin...

L'air semble plus léger en ce début d'après-midi mais front, barrage, murs ne sont pas insubmersibles. Il nous faut renforcer les fondations et un vaste chantier nous attend tous, et chacun à notre place nous avons à y prendre part : Ici, dans cette instance du CCMMEP, il faudra renforcer le dialogue social, renforcer la démocratie sociale, renforcer l'école mise à mal comme tous les services publics, écouter et considérer les enseignants investis au quotidien pour la réussite de leurs élèves.